© Drogues Info Service - 8 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Que Faire?

Par Profil supprimé Postée le 25/03/2020 16:16

> Bonjour, Je suis en couple depuis 9ans nous avons un bébé de 10mois. Mon chéri fume depuis qu'il a 15ans du shit, je l'est rencontré à ces 19ans et j'ai accepté. Lors d'une très grande dispute lorsqu'il en avais 26 ans j'ai décider de tout arrêté si il arrêter pas et je ne ferai pas ma vie futur avec lui il a décidé car il voulais me garder et faire ça vie avec moi et construire sa famille pendant 1 ans et demi il a arrêté avec de temps en temps en vacances il fumer mais sa rester exceptionnel. Depuis 2mois il a repris je me retrouve trahi quand il se cache derrière mon dos, je l'avais prévenu que je pouvais pas construire une famille avec sa au milieu. Je suis anéanti. Il se trouve que c'est pire aujourd'hui il fume tout les jours, les disputes prennent de trop grosses propositions et surtout devant notre enfan (il insulte, casse tout, cris,...) je lui est posé des conditions il arrive pas à les tenirs.

Mise en ligne le 26/03/2020

Bonjour,

Bien que comprenant votre déception et votre colère face à la reprise de consommation de votre conjoint, il nous semblerait intéressant que vous puissiez essayer de comprendre ensemble ce qui a pu le conduire à fumer à nouveau et quotidiennement depuis deux mois. Ce pourrait en effet être utile d'en savoir davantage sur ce qui personnellement ou dans son environnement et dans ce qu'il vit actuellement a crée l'envie ou le besoin de retrouver les effets du cannabis.

Nous ne savons pas de quel ordre sont les conditions que vous lui avez posées mais si réellement il essaie d'y répondre sans parvenir à s'y tenir, ce peut être le signe que ses consommations lui servent à quelque chose, qu'il prend appui sur ce produit pour faire face peut-être à certaines difficultés. Certaines personnes fument du cannabis pour calmer leurs angoisses ou tensions intérieures, d'autres pour pallier à des troubles du sommeil... Il n'y a que votre compagnon qui pourra vous dire ce que ce produit lui procure et pourquoi, dans quel but, il l'utilise.

Encore une fois, nous comprenons votre désarroi et votre impossibilité à vivre dans l'incompréhension et les disputes, c'est votre vie conjugale et votre vie de famille qui en sont affectées bien sûr. Vous nous demandez que faire et nous ne pourrons pas répondre à cela à votre place. Nous supposons que votre positionnement évoluera selon les choix de votre compagnon et sa capacité ou non à remettre en question ses consommations.

S’il a besoin d’aide pour cela, il peut se rapprocher d’un CSAPA (Centre de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où une prise en charge adaptée pourra lui être proposée via des rendez vous réguliers. Sachez que ces mêmes centres reçoivent et accompagnent également les proches qui, comme vous, se trouvent souvent très démunis et envahis par un tas de sentiments et d’émotions contradictoires.

Tous les contacts de CSAPA sont consultables sur notre site via la rubrique « Adresses utiles » dont vous trouverez le lien ci-dessous. Les consultations y sont individuelles, confidentielles, gratuites et assurées par des équipes pluridisciplinaires (médecins, psy, travailleurs sociaux) spécifiquement qualifiées. Lorsque cela s’avère nécessaire et que les deux conjoints en sont d’accord, certains CSAPA peuvent aussi proposer des entretiens de couple afin de rétablir la communication quand elle a été perdue, de lever des incompréhensions, d’élaborer des solutions communes et acceptables pour les deux... Ce peut être dans certaines situations une forme d’aide très précieuse et complémentaire de l’accompagnement individuel.

Quoi que vous décidiez, nous restons bien entendu disponibles pour l’un comme pour l’autre si vous souhaitez revenir vers nous, peut-être pour échanger directement et plus précisément sur ce que vous éprouvez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement

En savoir plus :

- "Adresses utiles"